



INFORMATIONS OFFICIELLES DE LA MUNICIPALITE

AOUT 2016

OBJETS	COMMUNICATIONS
--------	----------------

Séance du 15 août 2016

Forêts	La Municipalité attribue les trois coupes de bois martelées pour la saison 2016-2017
Eau	La Municipalité adjuge le remplacement d'une pompe au réservoir du Crottet
Eaux usées - eaux claires EU - EC	La Municipalité adjuge les travaux de curage, nettoyages et passage caméra dans les canalisations du secteur du projet de trottoir sur la route du Village
Administration	Le nouveau règlement concernant le personnel de la Commune de Vulliens a été approuvé par la Cheffe du Département des institutions et de la sécurité en date du 11 juillet 2016
Bâtiments Grande-salle	La Municipalité adjuge les travaux de maçonnerie, la régulation MCR, la ventilation et la partie chauffage pour les travaux d'assainissement du chauffage
Constructions Ch. La Riaz 10	La Municipalité accepte le fractionnement de la parcelle n° 52 pour la construction d'une maison familiale sur la nouvelle parcelle n° 524
Constructions Ch. Clos de la Crausaz	La Municipalité délivre le permis de construire pour 2 villas jumelles séparées par les garages
Constructions Ch. Bourg-Dessus 3	La Municipalité délivre le permis d'habiter de l'appartement aménagé dans le hangar
Constructions Rte du Borgeau 16	La Municipalité prend acte du projet de pose d'une clôture en grillage de 1 m de hauteur et constate que ces travaux ne sont pas assujettis à autorisation
Bâtiments communaux Ancien local du feu	La Municipalité prend acte du rapport de contrôle périodique des installations électrique ne révélant aucun défaut

Séance du 22 août 2016

Constructions LAT	La Municipalité décide d'organiser une séance publique le 29 septembre 2016 pour informer la population des conséquences de la LAT pour notre commune
Constructions	La Municipalité décide de faire contrôler les dossiers de demande de permis de construire par un bureau technique et attribue le mandat
Constructions SIEMV	La Municipalité délivre le permis de construire pour les travaux de raccordement de la STEP de Vulliens au réseau de l'AIML

Séance du 29 août 2016

Constructions Ch. Les Brêts 1	La Municipalité prend acte du projet de pose d'une clôture en grillage de 80 cm de hauteur et constate que ces travaux ne sont pas assujettis à autorisation
----------------------------------	--